

#### **RAPPORT IMI**

Numéro: 2185

Formulaire: PQ Notification - Veterinary surgeons

Version: 1

#### **Notification**

Profession: vétérinaire
-------------------------

#### Résumé de la notification

Pays notifiant	Belgique
rays notinant	
Titre de formation	(nl) text
	(fr) text (de) text
Traduction non officielle du titre de	(ue) text
formation en anglais	
Organisme délivrant le titre de	(nl) text
formation	(fr) text
	(de) text
Traduction non officielle du nom de	
l'organisme en anglais	
Date de référence	10/11/2014
Certificat accompagnant le titre de	
formation	
Type de notification	A. Nouveau titre professionnel / titre de formation / certificat / programme de formation
Type exact de notification	A 2. Nouveau titre professionnel (y compris titre de formation, formation et certificat, le cas échéant)

## Référence juridique

Les dispositions nationales not sont-elle publiées sur inte		Oui
	Lien	http://ec.europa.eu/imi-net
Informations supplémentaires si dispositions nationales (y col d'autres liens si dispon	mpris	

## Exigences de formation

Année universitaire	2001/2002
Durée totale de la formation (en années)	5.0
Nombre total de crédits ECTS	
Durée totale de la formation	(en) 5
Durée de la formation théorique	(en) 2
Durée de la formation pratique	(en) 3
Une formation à temps partiel est- elle autorisée?	Non

## Contenu du programme de formation

Référence aux dispositions	
nationales concernant le programme	
de formation et les matières	
couvertes	
	Veuillez donner des informations supplémentaires sur les matières énumérées au point 5.4.1 de
	l'annexe V de la directive 2005/36/CE.
La formation comprend-elle chacune	Oui
des matières énumérées dans	ou.
l'annexe pour les matières de base?	
La formation comprend-elle chacune	Oui
des matières énumérées dans	ou.
l'annexe pour les matières	
spécifiques/les sciences	
fondamentales?	
La formation comprend-elle chacune	Oui
des matières énumérées dans	ou.
l'annexe pour les matières	
spécifiques/les sciences cliniques?	
La formation comprend-elle chacune	Oui
des matières énumérées dans	ou.
l'annexe pour les matières	
spécifiques/la production animale?	
La formation comprend-elle chacune	Non
des matières énumérées dans	
l'annexe pour les matières	
spécifiques/l'hygiène alimentaire?	
Veuillez donner des précisions si une	(en) text
ou plusieurs matières sont	(cir) coxe
enseignées dans le cadre d'une	
autre discipline ou en lien avec elle.	

# Connaissances et compétences

	Veuillez expliquer les moyens mis en œuvre pour garantir que le professionnel acquiert les
Connaissance adéquate des sciences	connaissances et les compétences énumérées à l'article 38, par. 3, de la directive 2005/36/CE.
	(en) text
sur lesquelles se fondent les	
activités de vétérinaire et de la	
législation de l'Union européenne	
régissant ces activités	
Connaissance adéquate de	(en) text
l'organisme, des fonctions, du	
comportement et des besoins	
physiologiques des animaux;	
aptitudes et compétences	
nécessaires à leur élevage, leur	
alimentation, leur bien-être, leur	
reproduction et leur hygiène en	
général	
Aptitudes et compétences cliniques,	(en) text
épidémiologiques et analytiques	(en) text
requises pour la prévention, le	
diagnostic et le traitement des	
maladies des animaux	
Connaissance, aptitudes et	(en) text
compétences adéquates en	(en) text
médecine préventive, y compris en	
matière d'enquête et de certification	
Connaissance adéquate de l'hygiène	(en) text
et de la technologie mise en œuvre	(en) text
lors de l'obtention, de la fabrication	
et de la mise en circulation des	
denrées alimentaires animales ou	
d'origine animale destinées à la	
consommation humaine	
Connaissances, aptitudes et	(m) book
compétences nécessaires pour une	(en) text
utilisation responsable et	
raisonnable des médicaments	
vétérinaires afin de traiter les	
animaux et d'assurer la sécurité de	
la chaîne alimentaire et la protection	
de l'environnement.	
de i environnement.	

# Informations de gestion

Formulaire	PQ Notification - Veterinary surgeons
Type de gestion	Notification Driven
Numéro	2185
Statut	Projet
Version	1
Dernière mise à jour	11/11/2014 11:37

# Autorité ayant lancé la procédure

Nom de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE
Dénomination officieuse de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE
Pays	Belgique
Adresse	Rue Joseph 11 1000 Bruxelles
Téléphone	+32 00 00 00 00
Télécopieur	
Adresse électronique	mail@BEtest1.eu